



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 26 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION  
N°2024-06 DEL-137

OBJET :  
**MARCHES PUBLICS –  
EXPLOITATION DES  
INSTALLATIONS DE  
CHAUFFAGE, DE  
PRODUCTION D’EAU  
CHAUDE SANITAIRE,  
DE CLIMATISATION  
ET DE  
RAFRAICHISSEMENT  
– MAINTENANCE DE  
CES INSTALLATIONS  
DANS LES  
BATIMENTS  
COMMUNAUX**

RAPPORTEUR :  
**M. Philippe DA-RIN**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRESENTS : 24

VOTANTS : 33

**Le 26 juin 2024 à 20H00**, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l’Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D’ENVOI DE LA CONVOCATION : 18 JUIN 2024  
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS : Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL-DUVAL, Monsieur Pascal GILLES, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Fernando MENDES, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Line WENZEL, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Hakan KARACIGER, Madame Sophie FONTAINE, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Jonas MAURY, Madame Mélody SENAT, Madame Frédérique BROCHOT-MAHER, Madame Souad BENDJEDDOU

ONT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Marc FONTAINE à Madame Amandine BENOIST, Madame Valérie LENORMAND à Madame Bérengère VOILLOT, Madame Pamela BUQUET-MAIRE à Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Christèle DIDIERJEAN à Monsieur Gil GOMES, Madame Fabienne TANTI à Monsieur Fabien TANTI, Monsieur Christophe MARGAT à Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Julien SAUVE à Monsieur Cyrille ARZEL, Madame Catherine EVANO à Madame Françoise POIRRIER, Madame Anne LAPORTE à Madame Sophie KERIGNARD

EXCUSÉS : Monsieur Marc FONTAINE, Madame Valérie LENORMAND, Madame Pamela BUQUET-MAIRE, Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Fabienne TANTI, Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Julien SAUVE, Madame Catherine EVANO, Madame Anne LAPORTE

ABSENT(S) : 0



**OBJET : MARCHES PUBLICS – EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE PRODUCTION D’EAU CHAUDE SANITAIRE, DE CLIMATISATION ET DE RAFRAÎCHISSEMENT – MAINTENANCE DE CES INSTALLATIONS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX**

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération n° 20230125DEL002 en date du 25 janvier 2023 donnant délégation de compétences au maire,

VU la délibération n°2023-04-DEL-199 en date du 5 avril 2023 modifiant la délégation de compétences au maire,

VU la fin du marché 2020M05 avec la société VEOLIA ENERGIE France en date du 20 octobre 2024,

VU l’avis rendu par la Commission « aménagement travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable » dans sa séance du 10 juin 2024,

**CONSIDERANT** la nécessité pour la commune de Triel-sur-Seine d’entretenir les installations de chauffage, de production d’eau chaude sanitaire, de climatisation et de rafraîchissement et d’assurer la maintenance de ces installations dans les bâtiments communaux,

**CONSIDERANT** que le marché actuel arrive à échéance le 20 octobre 2024 ; il est donc nécessaire de lancer un nouveau marché,

**CONSIDERANT** que le coût prévisionnel est estimé approximativement à 40 000,00 € H.T. annuel,

**CONSIDERANT** que le marché sera conclu pour un an renouvelable 3 fois,

**CONSIDERANT** qu’il n’est pas prévu de décomposition en lots car l’allotissement de ce marché ne permettrait pas à la Commune d’avoir un volume suffisamment conséquent et représentatif pour permettre une offre concurrentielle,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à l’unanimité,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : D’AUTORISER** Monsieur le Maire à engager la procédure de passation d’un marché d’exploitation des installations de chauffage, de production d’eau chaude sanitaire, de climatisation et de rafraîchissement et la maintenance de ces installations dans les bâtiments de la commune de Triel-sur-Seine, selon la procédure adaptée en application de l’article R2123-1 1° du Code de la commande publique, la valeur hors taxes du besoin étant inférieure aux seuils européens.

**ARTICLE 2 : D’AUTORISER** Monsieur le Maire dans le cas où la procédure serait infructueuse, à relancer celle-ci selon les dispositions prévues par le Code de la commande publique en pareil cas.

**ARTICLE 3 : D’AUTORISER** Monsieur le Maire à attribuer et signer le marché d’exploitation des installations de chauffage, de production d’eau chaude sanitaire, de climatisation et de rafraîchissement et la maintenance de ces installations dans les bâtiments de la commune de Triel-sur-Seine ainsi que les éventuels avenants et documents d’exécution du marché.

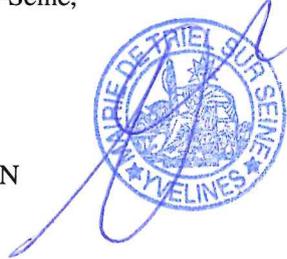
**ARTICLE 4 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toute décision relative à l'exécution et le règlement du marché d'exploitation des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de climatisation et de rafraîchissement et la maintenance de ces installations dans les bâtiments de la commune de Triel-sur-Seine.

**ARTICLE 5 : DE PRECISER** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au chapitre 011.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,  
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN



*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr>*